

CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL

12^e séance tenue le 6 décembre 2021 à 20 h 50

Vidéoconférence

PRÉSENCES :

Membres

Mario Aubé, président – Conseiller, district de Masson-Angers (18)

Mike Duggan, vice-président – Conseiller, district de Pointe-Gatineau (12)

Caroline Murray – Conseillère, district de Deschênes (3)

Christian Matteau – Membre ayant une formation ou expertise dans le domaine du patrimoine bâti

Kate Helwig – Membre ayant une formation ou expertise dans le domaine du patrimoine bâti

Jorge Magalhaes – Professionnel

Johanne Légaré – Citoyenne

Laurent Robillard-Cardinal – Citoyen

Stéphane Blais – Citoyen

Michel Paquette – Citoyen

Secrétaire

Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions

Ressources internes

Mathieu Bélanger – Directeur, service de l’urbanisme et du développement durable

Carl Beauchemin – Directeur adjoint, services à la population et aux projets immobiliers

Zahir Ouali – Chef de service, projets immobiliers

Stéphane Drolet – Chef de section, analyses de projets

ABSENCES :

Membre

Marie-Anne Marin – Citoyenne

Ressource interne

Catherine Marchand – Directrice Module, aménagement du territoire et développement économique

Séance huis clos

20 h 50

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président constate les présences et ouvre la réunion à 20 h 50.

2. Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

3. Période de questions du public

Aucune question du public n’a été reçue par le secrétaire.

DISTRIBUTION :

Aux membres du CLP, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier



PRÉSIDENT



SECÉTAIRE

4. Approbation du procès-verbal de la 11^e séance tenue le 18 octobre 2021

Le procès-verbal de la 11^e séance tenue le 18 octobre 2021 est approuvé.

5. Signature du procès-verbal de la 11^e séance tenue le 18 octobre 2021

Le procès-verbal de la 11^e séance tenue le 18 octobre 2021 sera signé par le président.

6. Suivi du procès-verbal de la 11^e séance tenue le 18 octobre 2021

Aucun suivi au procès-verbal de la 11^e séance tenue le 18 octobre 2021 n'est effectué.

7. Date de la prochaine séance

La prochaine séance du Conseil local du patrimoine aura lieu le lundi 31 janvier 2022.

8. Patrimoine – Abattre trois arbres – 156, rue de l'Épée – District électoral du Carrefour-de-l'Hôpital (13) – Olive Kamanyana

Des questions, réponses et commentaires sont formulés concernant, entre autres :

- Les essences d'arbres proposées pour le remplacement des arbres abattus sont nobles et compatibles avec l'usage de cimetière.

R-CLP-2021-11-06 / 13

CONSIDÉRANT QU'une demande visant à permettre l'abattage de trois arbres a été formulée au 156, rue de l'Épée;

CONSIDÉRANT QUE la propriété visée par l'abattage constitue l'immeuble patrimonial du Cimetière familial Barber;

CONSIDÉRANT QUE l'abattage des arbres respecte les conditions générales d'acceptation des travaux de conservation et de mise en valeur applicables du Règlement numéro 513-2-2016 citant « Immeuble patrimonial » le Cimetière familial Barber;

CONSIDÉRANT QUE les arbres abattus seront remplacés par des arbres d'essences similaires, conformément au Règlement numéro 513-2-2016 citant « Immeuble patrimonial » le Cimetière familial Barber;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'abattage et de plantation est également conforme aux dispositions du Règlement de zonage numéro 532-2020;

EN CONSÉQUENCE, ce Comité recommande au conseil d'approuver, en vertu du Règlement numéro 513-2-2016 « Immeuble patrimonial » le cimetière familial Barber, au 156, rue de l'Épée, l'abattage de trois arbres et leur remplacement, comme illustré dans l'analyse de projet aux plans :

- Plan du site et localisation des arbres à abattre, 156, rue de l'Épée.

RECOMMANDÉ

9. Varia

Aucun sujet n'est ajouté aux varia.

10. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 55.